

Fwd: avis sur la zac les prés de la dysse

isabelle Fournel <ifournel66@gmail.com>

dim. 15/09/2024 23:29

À : Concertation ZAC <concertation.zacdysse@montpeyroux34.com>;

----- Forwarded message -----

De : **isabelle Fournel** <ifournel66@gmail.com>

Date: dim. 15 sept. 2024 à 23:23

Subject: avis sur la zac les prés de la dysse

To: <concertationzacdysse@montpeyroux34.com>

Ayant pris connaissance du projet modifié "les prés de la Dysse", j'ai quelques questions ou remarques:

Le projet est de construire 60 logements dans le quartier "Les prés de la Dysse" entre 2027 et 2037 sur 3ha (ou 3,2 ha?) . Ceci implique-t-il que ces constructions seront les seules constructions neuves autorisées à Montpeyroux d'aujourd'hui à 2037 ? ou au contraire il y aura-t-il également d'autres constructions neuves, isolées ou en lotissements dans d'autres quartiers de Montpeyroux qui pourraient être autorisées? et si oui, combien pourraient être autorisées sans dépasser la quantité prévue dans le SCOT? et avec quelle densité d'occupation du sol dans ces zones ?

Comme il est difficile de croire que les constructions futures se limitent à la zone des prés de la Dysse, l'intérêt de ce projet pour réduire l'artificialisation des sols en accord avec la loi Résilience et climat disparaît et il apparaît plus pertinent de prendre en compte les différentes constructions ou zones constructibles futures sur des terrains de Montpeyroux déjà partiellement artificialisés afin de répartir les 3ha ou 60 logements constructibles d'ici 2037 avec l'objectif réel de ne pas dépasser ce niveau d'artificialisation (et même de faire encore mieux, soyons fous)

Le projet bien que réduit garde un impact paysager important et négatif (les logements proposés sont des cubes très quelconques comme on en trouve "partout" par rapport au charme unique des vieux quartiers authentiques). Il suffit de regarder l'entrée du quartier du Barry pour réaliser combien un aménagement peut impacter un paysage.

L'attractivité de Montpeyroux est liée au charme d'un village et l'intégration de nouveaux habitants doit être un moteur pour conserver et développer ce charme en permettant de rénover ou réhabiliter des logements existants ou de densifier des zones déjà existantes. A ce propos, il est notable de voir comment le quartier ancien avec de nombreux bâtiments rénovés de la Dysse est un lieu de convivialité. Greffer artificiellement sur ce quartier le projet "les prés de la Dysse" déséquilibre le rapport existant aujourd'hui à "la Dysse" entre espace urbain et extérieur champêtre et risque de limiter l'attractivité d'un quartier aujourd'hui plaisant.

La zone des prés de la Dysse est plus humide que l'ensemble de la commune, avec un ruisseau et sa ripisylve, traditionnellement, elle accueillait des prés et des jardins, des vergers.. Son choix comme zone à artificialiser en priorité n'est donc pas pertinent et prive la commune d'une zone propice au développement d'une agriculture de proximité autre que la viticulture, d'une zone riche en biodiversité. D'autres choix sont possibles sur le territoire de la commune. C'est une décision grave que de brader une richesse naturelle, surtout sans nécessité et sans considérer d'autres alternatives.

Montpeyroux est un village d'avenir et c'est une question à prendre vraiment au sérieux. Quel avenir ?

isabelle Fournel